

Rozérieulles, le 17 octobre 2016

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Jeudi 13 octobre 2016**

### **Le Conseil d'administration appelle de ses vœux une accélération de l'instruction et des demandes de versement des aides pour les mesures agroenvironnementales**

Réuni le 13 octobre 2016 à Charleville-Mézières (Ardennes), pour une séance délocalisée, le Conseil d'administration a été informé de l'exécution du budget 2016 de l'agence de l'eau en faveur de projets pour la protection des ressources en eau et des milieux aquatiques. Ce budget sera réalisé à plus de 95% d'ici la fin de l'année (*engagements financiers*). En revanche, les crédits de paiements (*décaissements*) affichent un taux de réalisation actuel de 52%, inférieur au taux d'avancement escompté à cette date de l'année. Cette situation s'explique en particulier par le retard des appels de fonds relatives aux aides agricoles régionalisées et aux difficultés budgétaires des bénéficiaires, et ce malgré un intense travail de relance de la part des services.

Concernant le versement des aides agricoles dans le cadre des programmes de développement rural régionaux, le Conseil d'administration s'est dit préoccupé du retard pris. Les conventions liant la Région (*coordinatrice*) et l'Agence de services et de paiement (ASP - *payeur*) sont aujourd'hui finalisées. De fait, le Conseil d'administration souhaite pouvoir honorer ses engagements financiers auprès des agriculteurs en matière d'aides aux mesures agro-environnementales et climatiques (*MAEC*). Il demande ainsi à l'organisme payeur de solliciter le plus rapidement possible les appels de fonds consentis. Le Président du Conseil d'administration a été mandaté pour saisir le Ministre de l'Agriculture des difficultés rencontrées et des mesures de régulation prises par le conseil d'administration, en réponse aux incertitudes liées à la programmation de ces aides.

Toujours dans le cadre de la discussion budgétaire, le Conseil d'administration a adopté la motion présentée par les représentants du personnel de l'agence de l'eau relative à la baisse continue des effectifs de l'établissement au moment même où s'exerce un élargissement de ses missions.

#### CONTACT PRESSE

Florence Chaffarod  
Cécilia Ledran  
Tél. 03.87.34.48.59  
cecilia.ledran@eau-rhin-meuse.fr

Agence de l'eau Rhin-Meuse  
Rozérieulles - BP 30019  
57161 Moulins-lès-Metz cedex

Suivez l'actualité  
de l'agence de l'eau Rhin-Meuse :  
[www.eau-rhin-meuse.fr](http://www.eau-rhin-meuse.fr)



**Jeudi 13 octobre 2016**

Le Conseil d'administration s'est félicité des résultats obtenus pour les différents appels à projets initiés<sup>1</sup> en 2016 et positionnés comme des laboratoires d'expérimentation sur des domaines d'intervention plus transversaux, innovants et favorisant de nouveaux partenariats :

- collectivités et captages : 15 projets lauréats
- eau durable et énergie en partenariat avec l'Ademe : 8 projets lauréats
- gestion intégrée des eaux pluviales dans les projets d'aménagement : 45 projets lauréats
- réduction des fuites dans les réseaux d'eau potable : appel à projets en cours jusqu'au 30 juin 2017

Selon la même optique, le Conseil d'administration a donné à l'unanimité son accord pour la finalisation de l'appel à projets « Initiative en faveur de la biodiversité » élaboré et financé conjointement avec la Région Grand Est et bénéficiant du partenariat technique de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal ACAL) et de l'Office national de l'eau et de la biodiversité.

Il a aussi délibéré favorablement à l'association technique et financière de l'agence de l'eau à l'appel à projets relatif à l'économie circulaire porté conjointement par l'Ademe et la Région Grand Est

Ces deux nouveaux appels à projets devraient être lancés début décembre.

## CONTACT PRESSE

Florence Chaffarod  
Cécilia Ledran  
Tél. 03.87.34.48.59  
cecilia.ledran@eau-rhin-meuse.fr

Agence de l'eau Rhin-Meuse  
Rozérieulles - BP 30019  
57161 Moulins-lès-Metz cedex

Suivez l'actualité  
de l'agence de l'eau Rhin-Meuse :  
**[www.eau-rhin-meuse.fr](http://www.eau-rhin-meuse.fr)**

## Prochaine séance du Conseil d'administration : 1<sup>er</sup> décembre 2016

*PJ : Motion des représentants du personnel de l'agence de l'eau Rhin-Meuse*



**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**RÉUNION DU 13 OCTOBRE 2016**

**DÉLIBÉRATION N° 2016/30 : MOTION DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL DE L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE**

Le Conseil d'administration délibérant valablement,

- Vu la loi n° 2016-1087 pour la reconquête de la biodiversité, des paysages et de la nature du 8 août 2016 ;
- Considérant l'élargissement des compétences des agences de l'eau à la biodiversité et au milieu marin, transcrite dans le code de l'environnement aux articles L213-8 et L213-9 ;
- Considérant les prélèvements sur le budget des agences de l'eau effectués depuis 2014 et dorénavant, leur participation au budget de l'AFB dans les mêmes proportions que les précédentes participations au budget de l'Onema ;
- Considérant la réduction continue du plafond d'emplois de l'agence de l'eau Rhin-Meuse : De 219,7 ETPT en 2009 à 187,1 ETPT en moyenne sur l'année 2016 (181,57 en décembre), soit une réduction des effectifs de plus de 17 % sur la deuxième partie du IX° programme d'intervention et la première moitié du X° programme, alors que dans le même temps, ces programmes ont vu la montée en puissance des politiques partenariales, sur objectifs, la priorisation des thématiques milieux naturels aquatiques et la gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau ;

**D E M A N D E**

- L'arrêt, dès 2017, du prélèvement de l'Etat au profit de son budget général, au motif que l'on ne peut demander aux usagers de l'eau de financer en plus d'autres politiques sans ressources nouvelles qui se concrétiseraient par la diversification des redevances vers des facteurs d'atteinte à la biodiversité.

- L'arrêt des suppressions de postes à l'agence et le renforcement des compétences humaines, nécessaires à sa crédibilité technique et à sa présence sur les territoires afin d'impulser les politiques volontaristes indispensables à l'atteinte du bon état des eaux.

Le Directeur général  
de l'Agence de l'eau,



Marc HOELTZEL

Le Président  
du Conseil d'administration,



Guy FRADIN